

**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 008, Numéro 020, Janvier-Mars 2025

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 82 006 1696 ; 81 86 19 121; 89 7175 074

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 8, numéro 20

Janvier-Mars 2025

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/WVHF5673>

www.revue-is.org

THERAPIE DE L'INSALUBRITE DANS LA VILLE-PROVINCE DE KINSHASA : DE LA RESPONSABILITE DES GOUVERNANTS ET DES GOUVERNES

Bienvenu KINSALA TONDA

Licencié en Sciences Politiques et Administratives et Auditeur pour le DEA à l'Université
Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

RESUME

Depuis des décennies, Kinshasa fait face à une insalubrité chronique aggravée par l'urbanisation anarchique, le sous-équipement, la faiblesse des institutions, et des comportements citoyens inadaptés. Malgré des programmes comme Kin Bopeto, Kinshasa ezo bonga, l'environnement urbain reste largement dégradé, affectant santé publique et qualité de vie. L'article analyse cette crise à travers trois angles. Il pose un diagnostic des causes structurelles (carence d'infrastructures, fragmentation institutionnelle, urbanisation non planifiée) et socioculturelles (absence d'éducation à l'hygiène, tolérance sociale à l'insalubrité, précarité). Il épingle les responsabilités des gouvernants et des citoyens. L'étude plaide pour une gouvernance environnementale participative, reposant sur une coresponsabilité entre autorités et citoyens. Une réforme structurelle accompagnée d'une mobilisation communautaire et d'une écocitoyenneté active est essentielle pour bâtir une ville plus propre, saine et résiliente.

Mots-clés : Thérapie, Insalubrité, Gouvernants, Gouvernés.

ABSTRACT

For decades, Kinshasa has been faced with chronic insalubrity, aggravated by anarchic urbanization, under-equipment, weak institutions and inappropriate citizen behavior. Despite programs such as Kin Bopeto and Kinshasa ezo bonga, the urban environment remains largely degraded, affecting public health and quality of life. This article analyses this crisis from three angles. It diagnoses the structural causes (lack of infrastructure, institutional fragmentation, unplanned

urbanization) and socio-cultural causes (lack of hygiene education, social tolerance of insalubrity, precariousness). It pinpoints the responsibilities of both governments and citizens. The study calls for participatory environmental governance, based on co-responsibility between authorities and citizens. Structural reform accompanied by community mobilization and active eco-citizenship is essential to building a cleaner, healthier and more resilient city.

Keywords : *Therapy, Insalubrity, Governors, Governed.*

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, la ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo et mégapole africaine en pleine expansion démographique, est confrontée à une crise chronique de gestion de l'environnement urbain, marquée par une insalubrité persistante. Cette situation, loin de se résorber malgré diverses interventions ponctuelles, semble s'aggraver avec le temps, affectant la santé publique, la qualité de vie des citoyens et l'image même de la ville. En dépit de programmes gouvernementaux tels que *Kin Bopeto*, *Kinshasa ezo bonga*, la prolifération des déchets dans les rues, les marchés, les rivières et les quartiers d'habitation demeure une réalité quotidienne, alimentée tant par des carences institutionnelles que par des comportements sociaux profondément enracinés¹.

Dans ce contexte, le présent article se donne pour objectif principal d'analyser les causes profondes de l'insalubrité persistante à Kinshasa et de proposer une stratégie intégrée fondée sur la coresponsabilité entre les autorités publiques et les citoyens, en vue d'améliorer durablement le cadre de vie urbain. Il s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire mobilisant les outils d'analyse des sciences politiques et administratives, dans le but de comprendre les logiques de gouvernance, les jeux d'acteurs et les dynamiques socio-culturelles qui structurent la problématique de la salubrité urbaine.

La préoccupation centrale de cette étude est formulée comme suit : Pourquoi, malgré l'existence de dispositifs légaux, de politiques publiques et de

¹ KUDIA K. K. A. et al., « Impact du tri et du recyclage des déchets ménagers sur le développement urbain de Limete à Kinshasa », dans *Repères et Perspectives Économiques*, 2023.

certaines initiatives communautaires, l'insalubrité reste-t-elle un problème structurel et quotidien à Kinshasa ? En d'autres termes, quels sont les facteurs institutionnels, sociaux et politiques qui entravent une gestion efficace et participative de l'environnement urbain dans cette métropole africaine ?

Partant de cette problématique, l'analyse repose sur les hypothèses selon lesquelles l'insalubrité à Kinshasa résulte d'un enchevêtrement de faiblesses structurelles, notamment institutionnelles, infrastructurelles et financières, qui limitent l'efficacité des politiques publiques d'assainissement.

Les comportements citoyens et les représentations sociales de l'espace public contribuent à perpétuer un modèle de gestion défaillant, marqué par une faible appropriation collective des enjeux environnementaux. Une amélioration durable du cadre de vie urbain nécessite une approche intégrée fondée sur la coresponsabilité et une participation active des citoyens, dans un cadre institutionnel rénové et plus inclusif.

Pour répondre à cette problématique et tester ces hypothèses, l'article est structuré en trois grandes parties. La première propose un diagnostic approfondi de l'insalubrité à Kinshasa, à travers l'analyse des facteurs institutionnels, des pratiques sociales et des impacts sanitaires et environnementaux. La deuxième partie s'intéresse aux responsabilités des gouvernants, en explorant les cadres juridiques, les dispositifs de gouvernance, les insuffisances opérationnelles et les initiatives existantes. Enfin, la troisième partie met en lumière les responsabilités des gouvernés, en s'attachant aux attitudes citoyennes, au rôle de la société civile, et aux perspectives de construction d'une écocitoyenneté urbaine fondée sur la participation et la conscientisation collective.

A travers cette démarche, l'article ambitionne de contribuer à la réflexion sur les politiques urbaines en Afrique, en défendant l'idée qu'une gouvernance environnementale efficace repose nécessairement sur une dynamique de coproduction des biens publics entre l'État et la société.

I. DIAGNOSTIC DE L'INSALUBRITE A KINSHASA

Diagnostiquer l'insalubrité dans la ville de Kinshasa requiert de dégager les facteurs institutionnels et infrastructurels, les conséquences sanitaires et environnementales.

I. 1. Facteurs institutionnels et infrastructurels

Kinshasa, avec ses plus de 15 millions d'habitants, souffre d'un grave déficit en infrastructures de base, notamment en matière d'assainissement. Dans de nombreuses communes, les voiries sont dégradées ou inexistantes, entravant la circulation des personnes, des services et des déchets. Les caniveaux d'évacuation des eaux usées et de pluie sont soit bouchés, soit mal construits, souvent utilisés comme dépotoirs à ciel ouvert.²

Par ailleurs, la ville ne dispose pas de centres de traitement des déchets solides fonctionnels à grande échelle. La majorité des ordures ménagères est collectée de manière informelle ou reste simplement accumulée dans les rues, provoquant un engorgement chronique des espaces publics.

Le développement urbain de Kinshasa s'est fait en grande partie de manière spontanée et non réglementée, en particulier dans les zones périurbaines à forte densité comme Matete, Selembao ou Masina. L'absence d'un cadre de planification urbaine efficace, accompagné d'une faible capacité technique et administrative, a abouti à une urbanisation anarchique sans intégration des infrastructures sanitaires et environnementales nécessaires.³

La gestion de l'environnement urbain est fragmentée entre plusieurs institutions, souvent mal coordonnées. Les mécanismes de suivi et de contrôle sont quasi inexistantes, ou inefficaces, notamment du fait de la corruption, du sous-financement chronique des services publics, et du manque de volonté politique. De plus, les politiques d'assainissement sont rarement mises en œuvre de manière continue et durable, ce qui empêche l'émergence d'un système fonctionnel.⁴

I. 2. Pratiques des populations et cultures de l'urbain

Dans beaucoup de quartiers, le jet de déchets dans les rues, les caniveaux ou les marchés est devenu une norme implicite, voire une pratique acceptée

² RISASI E. J. R., « Problématique de l'assainissement de la commune de Kinshasa », Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies en Sciences, option Géographie et Sciences de l'Environnement, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 2023.

³ KYANA B. J., « L'urbanisation anarchique de Kinshasa pointée du doigt », dans *Urbanisme Francophonie*, 28 décembre 2022.

⁴ RISASI E. J. R., *Op. cit.*

socialement. Ce comportement est souvent lié à l'absence de services publics fiables, mais aussi à une culture urbaine de tolérance face à l'insalubrité, renforcée par l'impunité et l'indifférence institutionnelle.⁵

La majorité des habitants ne bénéficie pas d'une éducation environnementale ou sanitaire suffisante. Il n'existe pas de programmes systématiques et continus de sensibilisation à l'hygiène publique, ni dans les écoles ni dans les communautés. Ce vide laisse place à une méconnaissance des risques sanitaires liés à l'insalubrité, et à la perpétuation de pratiques néfastes.⁶

L'exode rural massif, combiné à la pauvreté généralisée, pousse de nombreux Kinois à s'installer de manière précaire dans des zones non viabilisées. Ces logiques de survie favorisent une auto-construction désordonnée, souvent dans des zones inondables, sans égouts ni accès à l'eau potable. Ce type d'habitat informel échappe à toute régulation urbaine et participe à la dégradation accélérée du cadre de vie.

I. 3. Conséquences sanitaires et environnementales

Le lien entre insalubrité et santé publique est direct et alarmant. La stagnation des eaux usées, les dépôts sauvages de déchets et l'absence d'assainissement facilitent la propagation de maladies hydriques comme le choléra, la typhoïde, la dysenterie, ou encore le paludisme, transmis par les moustiques proliférant dans les eaux stagnantes.

L'accumulation des déchets plastiques, organiques et industriels a des conséquences désastreuses sur l'environnement : pollution des nappes phréatiques, obstruction des cours d'eau, destruction de la faune locale, etc. Ces dégradations réduisent la résilience écologique de la ville et augmentent les risques d'inondation.

L'insalubrité affecte profondément la qualité de vie des habitants : mauvaises odeurs, prolifération des rats et des insectes, insécurité environnementale. Les quartiers les plus touchés, souvent les plus pauvres, sont stigmatisés et marginalisés, ce qui renforce les inégalités sociales et spatiales au sein de la ville.

⁵ MBINGI L., J., *Gouvernance et politique de l'insalubrité dans la ville de Kinshasa*, éd. Universitaires Européennes, Paris, 2019, p. 97.

⁶ MONSENGO E. E., *Urbanisation et crise écologique : Enquête sur les pratiques populaires d'assainissement dans un quartier d'habitat précaire de Kinshasa*, éd. Savoirs Géographie, 2015.

Cette stigmatisation peut également entraver les dynamiques d'investissement et de développement dans ces zones.

Le diagnostic de l'insalubrité à Kinshasa met en évidence une double dynamique : d'un côté, des facteurs structurels lourds, liés aux carences institutionnelles et infrastructurelles, et de l'autre, des comportements sociaux enracinés dans un contexte de précarité et de faiblesse éducative. Toute politique de lutte contre l'insalubrité devra donc combiner réformes structurelles ambitieuses avec une approche communautaire et participative, axée sur la sensibilisation, la responsabilisation et l'inclusion sociale.

II. RESPONSABILITE DES GOUVERNANTS : ENTRE OBLIGATIONS LEGALES ET CARENCES OPERATIONNELLES

Dans ce point, il est question d'évoquer le rôle du pouvoir central et des entités décentralisées, la défaillance dans la gestion des déchets.

II. 1. Rôle du pouvoir central et des entités décentralisées

L'État, garant de l'intérêt général, dispose d'un cadre légal et réglementaire censé encadrer l'assainissement urbain. Le Code de l'environnement définit les principes de protection, de gestion durable des ressources et de salubrité publique. Il établit notamment les obligations relatives à la gestion des déchets solides, au traitement des eaux usées, et à la lutte contre la pollution.⁷

Par ailleurs, la loi sur la décentralisation confère aux collectivités locales (communes, villes, provinces) des compétences en matière d'aménagement urbain, d'hygiène et d'assainissement.⁸ En théorie, cela permet une gouvernance de proximité, plus réactive et adaptée aux réalités locales. Cependant, cette répartition des responsabilités souffre d'un manque d'effectivité, souvent en raison d'une absence de moyens ou de compétences techniques au niveau local.

⁷ BAYA D. C., *La gestion des déchets municipaux dans la ville de Kinshasa : Une alternative efficace face à la crise socioéconomique et environnementale*, éd. universitaires européennes, Paris, 2023, p. 223.

⁸ LOMAMI O. B., *Les politiques publiques de gestion des déchets plastiques en RD Congo : Quel rôle peut jouer la société civile dans la ville-province de Kinshasa ?*, Mémoire de master, Université catholique de Louvain, 2024.

La gestion urbaine implique une pluralité d'acteurs institutionnels : les ministères de l'Environnement, de l'Urbanisme, de la Santé publique, ainsi que les communes, les régies de voirie ou encore les entreprises délégataires.⁹ Toutefois, l'absence de coordination entre ces entités génère des chevauchements de responsabilités, des conflits de compétences ou, pire, des zones de non-gestion.

Cette fragmentation rend inefficace la planification urbaine et ralentit les interventions. Les efforts sont souvent dispersés, non harmonisés, et chaque institution agit selon ses propres priorités, sans vision globale.

II. 2. Défaillance dans la gestion des déchets

Dans plusieurs grandes villes, la collecte des déchets a été partiellement confiée à des entreprises privées, dans une logique de sous-traitance. Si cette démarche visait à pallier l'inefficacité du service public, elle a souvent débouché sur un manque de contrôle, notamment en matière de respect des cahiers des charges.¹⁰

Ces entreprises opèrent parfois sans mécanismes de suivi ni évaluation, ce qui entraîne des prestations médiocres, des zones non desservies et une accumulation chronique des déchets dans l'espace public. L'absence de régulation et de sanctions encourage ces pratiques défaillantes.

Les infrastructures d'assainissement (stations de traitement, réseaux de drainage, décharges contrôlées) sont souvent obsolètes, sous-dimensionnées ou totalement inexistantes. Les budgets alloués à leur entretien ou à leur modernisation sont généralement faibles, instables, voire détournés de leur objectif initial.¹¹

De plus, les recettes locales provenant de taxes d'assainissement sont rarement suffisantes pour couvrir les besoins réels. Ce sous-financement perpétue

⁹ KANDE M. H., « Responsabilités, compétences des acteurs et gestion des déchets solides en villes de la République Démocratique du Congo », dans *Parlons Terre et Biodiversité*, n°2(2), 2024.

¹⁰ ONIBOKUN A., *La gestion des déchets urbains : Des solutions pour l'Afrique*, éd. Karthala/CRDI, Paris, 2002.

¹¹ DORIER-APPRILL E., « La gestion de l'eau et des déchets dans les villes des pays en développement : entre modèles exogènes et pratiques populaires », dans *Ville et environnement*, SEDES, Paris, 2006, pp. 385-408.

un cycle d'inefficacité : manque de moyens, mauvaise qualité des services, rejet par la population, faible participation fiscale.

La corruption administrative est un facteur structurel de blocage. Des marchés publics sont parfois attribués sur la base de favoritisme politique plutôt que sur la compétence, ce qui conduit à des projets mal conçus ou inachevés. Le clientélisme, notamment dans le recrutement du personnel ou l'allocation de ressources, renforce l'inefficacité des institutions.¹²

Ces pratiques détournent les objectifs environnementaux pour servir des intérêts personnels ou partisans, rendant difficile la mise en œuvre de politiques durables.

II. 3. Initiatives gouvernementales à renforcer

Des initiatives telles que « Kin eza bonga » à Kinshasa illustrent la volonté politique d'améliorer la propreté urbaine. Ce programme a pour but d'organiser des opérations de nettoyage de grande envergure, avec la mobilisation des habitants, des ONG et des services municipaux.

Cependant, ces actions restent souvent ponctuelles, médiatisées, mais peu pérennes. Le manque de suivi, l'absence d'un dispositif de maintenance quotidienne, et l'insuffisante implication citoyenne réduisent leur impact. Pour être efficaces, ces initiatives doivent être institutionnalisées, budgétisées sur le long terme, et intégrées dans une stratégie globale d'assainissement.

Les comportements inciviques, tels que le dépôt sauvage de déchets, la destruction d'équipements publics ou l'occupation anarchique des voies d'évacuation, aggravent l'insalubrité. Les forces de l'ordre devraient jouer un rôle dissuasif, en appui aux autorités locales, pour faire respecter la réglementation environnementale.

Néanmoins, l'application des sanctions reste très limitée, souvent entravée par des considérations politiques ou des pressions sociales. Il est donc crucial de coupler la répression à des efforts d'éducation et de responsabilisation des citoyens.

Les campagnes de reboisement ou de sensibilisation à l'environnement ont été lancées dans certaines régions, mais elles demeurent anecdotiques, peu

¹² KANDE M. H., *Op. cit.*

structurées et faiblement relayées dans les programmes scolaires ou les médias. L'éducation à l'environnement, notamment en milieu urbain, est pourtant essentielle pour changer les comportements à long terme.

Le renforcement de ces initiatives passe par un partenariat entre État, écoles, médias, associations et autorités religieuses, afin d'inscrire la question environnementale au cœur du civisme et de l'identité citoyenne.

Les gouvernants disposent d'un cadre légal solide et de certaines initiatives prometteuses. Toutefois, l'écart entre les textes et leur application révèle de graves carences opérationnelles, dues au manque de coordination, au sous-financement, et à la corruption. Une réforme structurelle, accompagnée d'une volonté politique réelle et d'une mobilisation citoyenne, est indispensable pour relever les défis de l'assainissement urbain dans une perspective durable.

III. RESPONSABILITES DES GOUVERNES : VERS UNE CITOYENNETE ECOLOGIQUE ACTIVE

Face aux enjeux croissants de dégradation environnementale en milieu urbain, il devient indispensable de repenser les rôles et responsabilités des citoyens dans la construction d'un cadre de vie sain et durable. Si l'État a un rôle majeur à jouer, la contribution active des gouvernés est tout aussi essentielle pour faire émerger une véritable citoyenneté écologique. Cela suppose une transformation profonde des mentalités, des pratiques quotidiennes et des formes d'engagement communautaire.

III. 1. Comportements citoyens problématiques

La première entrave à l'émergence d'une citoyenneté écologique réside dans certains comportements enracinés et collectivement tolérés.

Dans de nombreuses villes, la présence d'ordures dans les rues, les marchés ou les rivières est devenue une banalité. Cette acceptation passive traduit une forme de résignation sociale, où les citoyens ne perçoivent plus l'insalubrité comme une anomalie à combattre, mais comme une fatalité. Cela affaiblit toute volonté collective d'amélioration.

Les places, trottoirs, caniveaux et autres espaces communs sont souvent perçus comme étant exclusivement de la responsabilité des autorités. Or, ce

désinvestissement des citoyens dans la gestion quotidienne de leur environnement immédiat empêche l'instauration d'une culture de l'entretien partagé.

Le scepticisme vis-à-vis des autorités publiques, accusées de négligence ou de corruption, alimente un climat d'indifférence civique. Cette défiance justifie, pour certains, l'abandon des efforts collectifs : pourquoi se mobiliser si l'État ne donne pas l'exemple ?

III. 2. Rôle de la société civile et des médias

Face à ces limites, la société civile et les médias ont un rôle pivot à jouer dans l'éveil et la structuration d'une conscience écologique partagée.

De plus en plus, on observe des initiatives citoyennes à l'échelle des quartiers, organisées par des associations, des groupes religieux ou des jeunes volontaires. Ces actions concrètes, journées de salubrité, reboisement urbain, recyclage, démontrent qu'une autonomisation communautaire est possible.

Les ONG, les radios communautaires, les influenceurs environnementaux peuvent jouer un rôle de catalyseur en promouvant de nouveaux récits. Il s'agit de déconstruire les habitudes néfastes pour instaurer une norme sociale valorisant la propreté, le respect de l'espace commun et l'implication civique.

La transformation des comportements passe aussi par l'éducation formelle et informelle. Que ce soit à l'école ou dans des cadres non institutionnels, les discours sur l'écologie doivent être vulgarisés, contextualisés et traduits en actions concrètes.

III. 3 Perspectives d'une écocitoyenneté urbaine

L'objectif à long terme est de bâtir une citoyenneté écologique inclusive, où chaque individu, quel que soit son statut, se sent acteur de l'environnement urbain.

Il faut insister sur le fait que la salubrité ne relève pas uniquement de l'esthétique urbaine, mais touche directement à la santé publique et à la valeur intrinsèque des êtres humains. Vivre dans un environnement propre est un droit, mais aussi une responsabilité collective.

Des outils comme les budgets participatifs ou la création de comités de veille citoyenne permettent de redonner du pouvoir d'agir aux habitants. Cette co-gestion des problématiques locales (déchets, assainissement, espaces verts) renforce la démocratie locale et la cohésion sociale.

Pour inscrire cette dynamique dans la durée, il est fondamental d'institutionnaliser l'écocitoyenneté. Cela implique une réforme des programmes éducatifs pour y inclure l'écologie urbaine, la gestion durable des ressources, et la culture du bien commun.

L'émergence d'une écocitoyenneté active repose sur un changement de paradigme, où les citoyens ne sont plus de simples bénéficiaires de politiques publiques, mais deviennent co-constructeurs de leur environnement. La réussite de cette transition écologique urbaine suppose un engagement quotidien, collectif et informé, nourri par la solidarité, la transparence et l'éducation.

CONCLUSION

L'analyse approfondie de l'insalubrité urbaine à Kinshasa révèle une problématique structurelle, multidimensionnelle et profondément enracinée, où se croisent défaillances institutionnelles, faiblesses infrastructurelles, comportements sociaux problématiques et inertie politique. Malgré l'existence de cadres légaux et d'initiatives ponctuelles comme *Kin Bopeto* ou *Kinshasa ezo bonga*, la gestion de l'environnement urbain demeure largement inefficace, confrontée à une fragmentation des responsabilités, à un sous-financement chronique et à une gouvernance souvent minée par la corruption et le clientélisme.

Par ailleurs, l'insalubrité ne peut être réduite à une simple défaillance des autorités. Elle reflète également une crise de citoyenneté, où les attitudes collectives, la tolérance à la dégradation du cadre de vie, et la faible appropriation de l'espace public par les habitants aggravent la situation. Ce désengagement des citoyens, nourri par une défiance généralisée envers l'État, limite l'impact des actions publiques et compromet toute dynamique durable de changement.

Face à ces constats, une réponse purement technique ou institutionnelle serait insuffisante. Ce dont Kinshasa a besoin, c'est d'une approche intégrée, fondée sur la coresponsabilité entre gouvernants et gouvernés. Il s'agit de mettre en œuvre une réforme ambitieuse qui combine, d'une part, le renforcement des capacités des institutions publiques, une meilleure coordination et transparence, et d'autre part, l'éveil d'une écocitoyenneté active, portée par l'éducation, la mobilisation communautaire, et la participation citoyenne.

En définitive, améliorer durablement le cadre de vie à Kinshasa exige de sortir d'une logique de gestion en réaction pour entrer dans une vision stratégique,

inclusive et participative de la gouvernance environnementale. Ce n'est qu'au prix de cette alliance entre l'État et la société civile, dans une dynamique de co-construction, que pourra émerger une ville plus propre, plus saine, et plus résiliente pour les générations futures.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAYA D. C., *La gestion des déchets municipaux dans la ville de Kinshasa : Une alternative efficace face à la crise socioéconomique et environnementale*, éd. universitaires européennes, Paris, 2023.
- DORIER-APPRILL E., « La gestion de l'eau et des déchets dans les villes des pays en développement : entre modèles exogènes et pratiques populaires », dans *Ville et environnement*, SEDES, Paris, 2006.
- KANDE M. H., « Responsabilités, compétences des acteurs et gestion des déchets solides en villes de la République Démocratique du Congo », dans *Parlons Terre et Biodiversité*, n°2(2), 2024.
- KUDIA K. K. A. et al., « Impact du tri et du recyclage des déchets ménagers sur le développement urbain de Limete à Kinshasa », dans *Repères et Perspectives Économiques*, 2023.
- KYANA B. J., « L'urbanisation anarchique de Kinshasa pointée du doigt », dans *Urbanisme Francophonie*, 28 décembre 2022.
- LOMAMI O. B., *Les politiques publiques de gestion des déchets plastiques en RD Congo : Quel rôle peut jouer la société civile dans la ville-province de Kinshasa ?*, Mémoire de master, Université catholique de Louvain, 2024.
- MBINGI L. J., *Gouvernance et politique de l'insalubrité dans la ville de Kinshasa*, éd. Universitaires Européennes, Paris, 2019.
- MONSENGO E. E., *Urbanisation et crise écologique : Enquête sur les pratiques populaires d'assainissement dans un quartier d'habitat précaire de Kinshasa*, éd. Savoirs Géographie, 2015.
- ONIBOKUN A., *La gestion des déchets urbains : Des solutions pour l'Afrique*, éd. Karthala/CRDI, Paris, 2002.
- RISASI E. J. R., « Problématique de l'assainissement de la commune de Kinshasa », Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies en Sciences, option Géographie et Sciences de l'Environnement, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, 2023.